

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

doivent être condamnées. Ce journalisme d'infiltration, reposant sur le vol de documents et de confidences, ne peut que susciter l'indignation. Une telle stratégie ne correspond en rien à la déontologie du journaliste, d'autant qu'on sent Vermont bien plus obsédé par son personnage de « David » s'attaquant au « Goliath vert » que par la recherche de la vérité.

Seuls des services de renseignement stratégiques peuvent faire de l'infiltration au nom de la sécurité nationale. Encore doivent-ils le faire sous le contrôle et avec l'autorisation de

leurs plus hautes autorités. Gouverner, c'est prévoir le pire, donc chercher, par des moyens qui ne relèvent pas forcément de la morale de l'enfant de cœur, les informations que des individus, des associations, des gouvernements cherchent par tous les moyens à cacher, parce qu'ils ont de « mauvaises » intentions. Ce monopole des services de renseignement stratégiques repose sur l'intérêt général du pays et la volonté d'éviter des crises et des surprises qui pourraient mettre en danger l'existence même d'un peuple et d'un Etat. De telles procédures, conformes aux principes démo-

cratiques, n'empêchent pas des bavures : Greenpeace en sait quelque chose avec l'opération menée contre le *Rainbow Warrior* par les services secrets français dans le cadre des essais nucléaires dans le Pacifique.

Une telle éthique – pas de journalisme d'infiltration fondé sur le vol de documents – fait-elle le poids face à l'obsession du profit et du succès médiatique ? il y a sans doute d'autres Olivier Vermont, journalistes, qui cherchent de nouvelles victimes à infiltrer ² !

Colonel Hervé de Weck

² Cette réflexion s'appuie sur des comptes rendus parus dans *Le Point* du 4 janvier 1997 et dans *Valeurs actuelles* du 18 janvier 1997.

L'Association de la Revue militaire suisse tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous les membres du « Groupe des 200 » qui se sont fidèlement et ponctuellement acquittés du montant de leur abonnement de soutien de Fr. 200.– pour l'année 1997.

Bienvenue également aux 35 nouveaux adhérents qui nous ont permis de porter notre effectif à 150 membres au début de cette année. Notre action de recrutement se poursuit, afin d'atteindre notre objectif déclaré de 200 membres.

Votre appui, vous le savez, nous est précieux et contribue à donner à notre revue les moyens de poursuivre sa mission d'information des officiers romands, mais aussi de tous ceux que les problèmes de sécurité du pays intéressent.

Brigadier Philippe Pot
Responsable du « Groupe des 200 »